

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 7 mars 2022 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault  
Guylaine Chouinard  
Guy Pellerin  
Lucien Pelletier  
Réjean Morneau

Absent : Yves Pelletier

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-03-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 février 2022
4. Recettes du mois et état de la caisse  
Conciliation bancaire  
Comptes à accepter
5. Débats :
  - 5.1 Sécurité incendie
    - 5.1.1 Suivi inspection annuelle 2021
    - 5.1.2 Achats d'équipements et fourniture de services regroupés
  - 5.2 Emploi – Employé municipal
  - 5.3 Emplois d'été - Moniteurs de terrain de jeux
  - 5.4 Nomination du maire substitut pour l'année 2022 – Conseil de la MRC de L'Islet
  - 5.5 Entente de partenariat aux fins des appels d'offres A/O 2021-01 et A/O 2021-02 d'Hydro-Québec Distribution
  - 5.6 Inspection – Taux horaire
  - 5.7 Amendement – Entente de Service aux sinistrés de la Croix Rouge canadienne
  - 5.8 Voirie municipale - Abat poussière
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

**3. ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2022**

2022-03-02

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 février 2022.